

IX^e CONFÉRENCE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE DES PAYS BALKANIQUES

(Athènes, 22-25 septembre 1991)

Organisée par la Croix-Rouge hellénique, la IX^e Conférence bisannuelle des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays balkaniques s'est tenue à Athènes du 22 au 25 septembre 1991. Les dirigeants des six Sociétés nationales des pays balkaniques, à savoir Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie, ont participé à cette Conférence ainsi que, en qualité d'invités, des délégations du CICR, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge hongroise, le secrétaire général des Sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge des pays arabes et une représentante de l'Institut Henry-Dunant.

La délégation du CICR était conduite par son président, M. Cornelio Sommaruga, accompagné du D^r Rémi Russbach, médecin-chef, de M. Thierry Germond, délégué général de la zone Europe et Amérique du Nord, et de M. Michel Martin, conseiller pour les relations avec le Mouvement. La Ligue, pour sa part, était représentée par son président, M. Mario Villarroel Lander, M. Manuel Fiol, chef du protocole, et M. Peter Titjes, délégué régional pour l'Europe centrale et orientale.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les messages du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères de Grèce ainsi que par les allocutions des présidents du CICR, de la Ligue et de la Croix-Rouge hellénique. M. Sommaruga a notamment relevé que les changements intervenus récemment au sein de plusieurs Sociétés nationales présentes leur fournissent l'occasion d'adopter une nouvelle approche des Principes fondamentaux du Mouvement, en particulier ceux de l'impartialité, de la neutralité et de l'indépendance. L'ouverture des Sociétés à tous, le caractère démocratique de leur structure dirigeante sont, avec la fidélité aux Principes, les gages de leur développement et de leur efficacité future.

Le renforcement de la collaboration entre les Sociétés nationales des pays balkaniques et de la préparation aux situations d'urgence ont été au cœur des débats de la Conférence. Des propositions relatives notamment au développement d'activités médicales, sanitaires et sociales communes ont été à ce sujet présentées par la Croix-Rouge hellénique. Une proposition visant à la formation d'équipes médicales conjointes pour les interventions en cas d'urgence a

permis au D^r Russbach de rappeler l'expérience acquise dans ce domaine par la Division médicale du CICR, ainsi que la nécessité d'une coordination appropriée au sein du Mouvement.

Rendant compte de leurs activités depuis la précédente Conférence et des difficultés nouvelles auxquelles ils sont actuellement confrontés, les représentants des Croix-Rouges albanaise, bulgare, roumaine et yougoslave ont exprimé leur gratitude pour l'appui reçu du Mouvement dès le début du processus de réorganisation de leur Société. Le chef de la délégation de la Croix-Rouge de Yougoslavie s'est notamment félicité de l'étroite collaboration établie avec les délégués du CICR pour l'aide aux victimes du présent conflit armé. Ayant constaté d'expérience l'insuffisance des règles juridiques applicables aux conflits non internationaux, il a plaidé avec force en faveur d'un renforcement du rôle concédé par les Etats à la Croix-Rouge, et notamment au CICR, dans ces situations. Ce qui importe pour l'heure est de faire connaître le droit humanitaire, de créer une coutume frayant la voie à de nouvelles normes plus contraignantes pour les Parties et, en tout cas, de renforcer la préparation des Sociétés nationales à de telles situations.

Les participants ont en outre débattu d'une série de questions introduites par des personnalités de la Croix-Rouge hellénique et se rapportant, en particulier, au recrutement de volontaires motivés et actifs, à l'assistance aux réfugiés, à la collaboration entre les services de recherche des Sociétés balkaniques, à la diffusion du droit international humanitaire au sein des forces armées, à la Stratégie de la Ligue pour le développement durant les années 90, à la coordination générale des secours aux populations civiles, victimes d'une catastrophe ou d'un conflit armé, etc.

Les représentants de la Croix-Rouge hellénique, de la Croix-Rouge hongroise et du CICR ont ensuite fourni diverses informations sur les préparatifs, les invitations et le contenu de la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En conclusion, la Conférence a adopté par consensus, comme il est de règle, une déclaration finale qui, pour l'essentiel:

- exprime la sympathie et l'appréciation des participants à l'égard de la Croix-Rouge de Yougoslavie, en particulier de ses volontaires, et en appelle au respect du droit international humanitaire et au soutien de l'action du CICR dans ce pays,
- réaffirme l'appui des participants à la Stratégie de la Ligue pour les années 90,
- remercie la Croix-Rouge hellénique de ses propositions de collaboration et convient, pour donner aux autres Sociétés balkaniques le temps de les étudier plus à fond, d'en discuter à nouveau et de prendre les décisions appropriées lors d'une prochaine réunion en novembre 1991 à Budapest, à

l'occasion de la XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les participants ont enfin accepté l'offre de la Croix-Rouge bulgare d'organiser la prochaine Conférence des Sociétés nationales balkaniques à Sofia en 1993 et exprimé leurs vifs remerciements à la Croix-Rouge hellénique pour l'excellente organisation de la IX^e Conférence et la grande générosité de son accueil.
